



Colloque Scientifique International

APPEL À COMMUNICATION

**DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE EN AFRIQUE
DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE :
LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES**

Dakar, du 21 au 23 Octobre 2021

01. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU COLLOQUE

Les États africains se sont engagés depuis des décennies dans un mouvement de décentralisation et de déconcentration des services centraux afin d'impulser un développement socio-économique inclusif et tirant la meilleure partie des potentialités et des ressources naturelles. Ce mouvement s'est accompagné de la création des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'état afin de rapprocher l'état de ses administrés. Ce choix de développement a donné des résultats mitigés du moins si l'on s'en tient aux évaluations faites par diverses parties prenantes (Commission de l'UEMOA, DAAD, PNUD, UAEL, AMS CEDEAO, BAD, BM, AFD).

Aujourd'hui, les motivations qui ont suscité la politique de décentralisation dans les pays africains restent vivaces. C'est pour apporter sa contribution à la réussite de la mise en œuvre de cette politique que le Centre d'Excellence de Gouvernance Locale en Afrique (CEGLA) a été mis en place, pour relever les défis des processus de la décentralisation au Sénégal, au Mali et au Niger et pour former des futurs agents et des agents au service des Collectivités Locales en Afrique capable de résoudre des situations complexes d'une manière effective.

L'atteinte de cet objectif passe par une réflexion constante et critique sur le cadre législatif et réglementaire, les modalités de mise en œuvre de la décentralisation, l'animation de la vie dans la Collectivités territoriales, les pratiques, la gestion des ressources et les actions de développement, etc. C'est dans ce cadre qu'est prévu un colloque annuel réunissant les professionnels, les autorités politiques, la société civile, les Organisations Non Gouvernementales et les académiques. Ainsi, après Niamey en 2019 et Bamako en 2020, Dakar accueillera en 2021 la troisième édition du colloque annuel sur la Décentralisation et la Gouvernance Locale.

Cette troisième édition de colloque scientifique international du CEGLA est envisagée dans un contexte spécifique caractérisé par une sortie progressive de la crise liée à la pandémie au Coronavirus.

Avec, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 à laquelle le monde est confronté depuis 2020, il s'est créé de nouveaux enjeux, souvent d'urgence, opérationnels, économiques et de gestion de crise. La crise a impacté les gouvernements locaux et a affecté les processus électoraux, les réunions des conseils municipaux et des organes politiques, les processus décisionnels au niveau local, ainsi que la promotion des territoires. Les territoires sont touchés par le confinement et le déclin de la production économique. La pandémie a mis en évidence l'importance des services publics qui ont été amenés à travailler dans un contexte d'incertitude totale et à opérer des arbitrages difficiles sur le plan sanitaire, économique et social.

Ainsi, dans un contexte marqué par la crise sanitaire, il est opportun de partager :

- les différentes approches développées par les collectivités pour continuer efficacement leur mission de promotion du développement local ;
- les stratégies mises en place par les collectivités territoriales afin d'anticiper, de réagir et de s'adapter aux perturbations créées par la COVID 19.

Tant d'éléments pertinents, qui justifient des travaux de recherche, dans une perspective critique et constructive pour faire connaître une ou des pratiques de gestion des collectivités territoriales dans un contexte particulier marqué par la pandémie. C'est l'occasion au cours de ce colloque de tirer des leçons, de penser à l'organisation administratif et financier des collectivités et à leur statut juridique pour permettre de faire face à ce genre de fléau.



02. OBJECTIF DU COLLOQUE :

L'objectif du colloque est donc de réunir des universitaires, des professionnels, des partenaires techniques et financiers de la décentralisation en Afrique. Il s'agira de tirer les leçons de la pandémie et édicter des recommandations sur les moyens d'actions pour une mise en œuvre réussie de la décentralisation en période de pandémie. Ce colloque permettra également de mettre en lumière les différentes pratiques et de partager les expériences.

03. PUBLIC CIBLE :

Le colloque regroupera pendant trois jours d'éminentes personnalités du monde politique et universitaires ; des praticiens et des experts représentants des institutions nationales et internationales ainsi que des partenaires institutionnels, techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la décentralisation.

04. LES THÉMATIQUES :

L'objectif recherché par ce colloque est de promouvoir une dynamique de co-construction de gestion des collectivités locales en période de crise sanitaire dans le respect de la pluralité des visions et des approches possibles.

Les propositions de communication pour la 3^{ème} édition pourront se décliner en 9 principaux thèmes :

- « *Développement territorial et émergence économique en Afrique : État des lieux et perspectives dans un contexte de crise sanitaire mondiale à la COVID 19* ».
- « *Autonomisation des collectivités territoriales en Afrique : enjeux économiques, organisationnels, administratifs, juridiques dans un contexte de crise sanitaire mondiale à la COVID 19* ».
- « *Résilience des collectivités territoriales face aux crises : quelle lecture organisationnelle, juridique et économique pour une décentralisation réussie ?* ».
- « *Financement du développement local en Afrique dans une situation de crises : défis organisationnels, juridiques et économiques dans un contexte de crise sanitaire mondiale à la COVID 19* »
- « *Les enjeux organisationnels, juridiques et économiques de la gouvernance et la démocratie locale en Afrique dans un contexte de crise sanitaire mondiale à la COVID 19* ».
- « *Les enjeux organisationnels, juridiques et économiques de la gestion foncière dans les collectivités territoriales en Afrique dans un contexte de crise sanitaire mondiale à la COVID 19* ».
- « *Leadership, démocratie et gouvernance locale en Afrique : quelle articulation pour une décentralisation réussie ?* ».
- « *Valorisation des territoires locaux dans un contexte de crise sanitaire mondiale : quels leviers pour une décentralisation réussie ?* ».
- « *Formulation et évaluation des politiques, programmes et projets publiques : quels rôles de la dynamique des acteurs locaux* ».

05. MODALITÉS DE RÉPONSE À L'APPEL À COMMUNICATION :

Les projets de communications (2 à 3 pages maximum) doivent être présentés selon le plan type suivant :

Première page : titre de la communication, nom (s) d'auteur (s) ; adresse (s) postale (s) et électronique (s) de ou des auteurs [en cas de coauteurs, souligner le nom du correspondant], organisme d'appartenance du ou des auteurs.

La proposition de communication comprendra les points suivants :

- exposé bref de la problématique et de son enjeu ;
- pour les communications entrant dans le thème principal du colloque, numéro du thème et articulation avec la problématique proposée ;
- originalité de la communication en la situant dans la littérature existante ;
- nature de la communication : théorique, empirique ;
- démarche méthodologique : sources et outils ;
- bibliographie sélective (5 à 10 références)

Ces projets seront exclusivement attendus par voie électronique au plus tard le 2 août 2021 à l'adresse électronique : cesag@cegla.network.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet du colloque: <https://cegla.network/colloque-de-dakar-2021/>. Les projets de communication feront l'objet d'une sélection par un conseil scientifique constitués d'éminents professeurs. L'ensemble des communications feront l'objet d'un acte qui sera publié auprès de L'Harmattan Sénégal.

06. CALENDRIER :

2 août 2021 : date limite de réception des projets de communication

6 septembre 2021 : réponse du comité scientifique aux auteurs

15 septembre 2021 : ouverture des inscriptions

10 octobre 2021 : date limite de dépôts des textes définitifs

15 octobre 2021 : clôture des inscriptions

21, 22 et 23 octobre 2021 : Colloque

07. APPUI FINANCIER :

Le CEGLA est soutenu par le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD)/ Service Allemand des Échanges Interuniversitaires à travers des fonds du Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.



COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Amadou Lamine DIA, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Président du Comité pédagogique du CESAG, Doyen Honoraire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ;

Pr Bassirou TIDJANI, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Ecole Supérieures Polytechnique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal) ;

Pr Adama DIAW, Professeur des Universités (CAMES), Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal) ;

Pr Ewald EISENBERG, coordonnateur général du projet CEGLA, Université des Sciences Appliquées de Kehl (Allemagne) ;

Pr Jean François CASTA, Professeur Emérite, Université Paris Dauphine (France) ;

Pr Yvon PESQUEUX, Conservatoire national des arts et métiers (France) ;

Pr Bertrand SOGBOSSI BOCCO, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université de Parakou (Benin) ;

Pr Ibrahima Samba DANKOCO, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal) ;

Pr Mouhamadou Bachir WADE, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Secrétaire Permanent du DECOFI, Président du Comité d'organisation de la conférence (Sénégal) ;

Pr Augustin Adja ANASSE, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) ;

Pr Hervé NDOUME ESSINGONE, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université Omar Bongo (Gabon) ;

Pr Balibié Serge Auguste BAYALA, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Directeur Général du CESAG (Sénégal) ;

Pr Fatou DIOP SALL, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Ecole Supérieures Polytechnique (ESP)- Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal) ;

Pr Alain KENMOGNE SIMO, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université de Yaoundé (Cameroun) ;

Pr Alou Mahamane TIDJANI, Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Président du comité scientifique, 2019, Université Abdou Moumouni (Niger) ;

Pr Nadédjo BIGOU LARE, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université de Lomé (Togo) ;

Pr Boubacar BAIDARI, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université Abdou Moumouni, (Niger)

Pr Birahim GUEYE, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal) ;

Pr Simen NANA, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Ecole Supérieures Polytechnique (ESP)- Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal)

Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université de Bamako (Mali) ;

Pr Mady KOANDA, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université Thomas Sankara (Burkina Faso) ;

Pr Zakaria KAKA, Maître de Conférence Agrégé des Universités (CAMES), Université de Bamako (Mali) ;